

Document de travail n° 4, mis à jour le 30/05/97

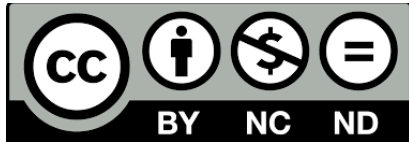
Les points d'ancrage actuels de la théorie économique régionale[^]

Marc Jacquinet^{*}

Mons, FUCaM

[^] Version provisoire et remaniée d'un texte de 1993 qui constituait l'essentiel du chapitre deux de mon mémoire de fin d'études à la FUCaM sur la problématique régionale. Une version est également disponible en portugais et en anglais.

^{*} Econmiste, Maître en Economie, Faculté d'Economie de l'Université de Coimbra, Portugal et membre de la Fundação Regional de Economia de Santa Maria, Rio Grande do Sul, Brésil et responsable pédagogique des Facultés Universitaires Catholiques de Mons, Belgique. Les vues exprimées dans le présent document n'engagent que son auteur et aucune institution à laquelle il est rattaché.



Version provisoire et remaniée d'un texte de 1993 qui constituait l'essentiel du chapitre deux de mon mémoire de fin d'études à la FUCaM sur la problématique régionale. Une version est également disponible en portugais et en anglais.

1

Le problème des disparités régionales est au centre du débat sur la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne. Il s'agit désormais de comprendre les logiques du développement économique régional auxquelles la Commission européenne attache beaucoup d'importance. Par rapport à cela, tout comme Adam Smith, on pourrait se poser trois questions fondamentales : (1) philosophique sur les fondements de l'intervention, (2) stratégique par la définition de stratégies spécifiques et (3) coopérative par la théorie de l'action, notamment la théorie de l'action collective.

Pour apprécier les efforts de rénovation régionale au sein de la Communauté, comme ailleurs, aux Etats-Unis ou au Brésil, par exemple, il serait utile de le faire en fonction des apports de la théorie du développement régional. Ce que nous proposons de faire dans ce document c'est, d'une part, de présenter quelle est l'évolution de la théorie régionale et comment elle s'est-déroulée au fil du temps et, d'autre part, d'en définir les contours les plus prégnants pour une meilleure compréhension du développement régional.

1) Smith
3 fond. 9°
φ
→ type stratégique
→ coopérat°

SECTION 1 - COMMENT A EVOLUE LA THEORIE REGIONALE

1.1 Théorie économique régionale classique

La théorie régionale classique se base sur les mécanismes d'ajustement spontané du marché. L'accent est mis ici sur la tendance à l'équilibre des régions. En effet, une région pauvre, se caractérise par des prix et des taux de salaire plus bas qu'ailleurs. Ceux-ci engendrent un triple mécanisme d'ajustement : l'émigration d'une partie de la population (force de travail) vers des contrées plus riches, exportations accrues, étant donné l'existence de bas salaires, et, enfin, accroissement des investissements extérieurs à la recherche de coûts de production plus avantageux.

L'ajustement libre de l'offre et de la demande conduit à la pleine utilisation des ressources dans chaque région et ce mécanisme d'ajustement tend à éliminer les disparités régionales. Toutefois, les

mécanismes dont il est question ne jouent pas suffisamment pour permettre un développement économique qui se généralise dans l'espace.

S'il existe certaines différences entre les régions, cela est dû d'une part aux différences de dotation des ressources et facteurs pour chacune d'elles, et d'autre part aux imperfections du marché. Par conséquent, les politiques à mener doivent viser l'amélioration de la flexibilité des prix et des revenus et à la mobilité des facteurs travail et capital entre les différentes régions. En effet, le mécanisme d'ajustement est basé sur l'idée de tendance à l'équilibre par le jeu des variations de prix. La politique doit donc s'efforcer de réduire les obstacles à ces ajustements et au processus de convergence.

En ce qui concerne les implications de cette théorie pour la réalisation du marché unique européen, elles sont claires : le véritable libre-échange fera converger les économies des différentes régions. Cette logique n'est pas sans rappeler la théorie néoclassique de la croissance formulée par Robert Solow dans son célèbre article de 1956.¹ Il n'existe pas, d'une part, de rendements d'échelle croissants ni, d'autre part, de concurrence imparfaite, comme l'externalité ou les biens publics ou encore la différenciation des biens à la Chamberlain.²

Cette théorie, qui a certainement évacué un peu vite le problème économique de l'espace, a été cependant rejetée dès l'après-guerre à cause justement de ses hypothèses peu réalistes concernant le mécanisme de la main invisible chère à Adam Smith et aux libéraux classiques.

Il reste encore un mot à dire sur les limites de l'approche classique, notamment sur la notion d'échelle ; par ailleurs il est important de procéder à une évaluation de la théorie économique traditionnelle et de considérer les approches keynésiennes et des études

¹ Robert M. Solow, A Contribution to the Theory of Economic Growth, *The Quarterly Journal of Economics*, Volume 70, Issue 1, February 1956, Pages 65–94.

² Harp, J. (1961). Socio-Economic Correlates of Consumer Behavior. *The American Journal of Economics and Sociology*, 20(3), 265-270. Une autre référence est de Tharakan, P. K. M., L. G. Soete and J. A. Busschaert (1978): "Heckscher—Ohlin and Chamberlain determinants of comparative advantage: An empirical analysis of the penetration of manufactures from the developing countries in the European markets," *European Economic Review*, 11 (2), 1978/08/01/, pp. 221-39.

régionales. Une première rupture³ par rapport à l'approche classique concerne l'introduction des rendements d'échelle croissants.

³ Parler de rupture dans le cadre de l'économie de l'espace à ce niveau est abusif. En effet, l'économie classique dans son corpus théorique n'envisageait généralement pas les problèmes régionaux et d'espaces asymétriques. Le développement économique de l'espace a lieu après la Deuxième Guerre Mondiale à un moment où le nouveau paradigme normal ou de référence est celui de l'école keynésienne. Il faut ajouter encore, que d'autres écoles, comme les marxistes ou des théories de la dépendance se sont élaborées sur des ruptures encore plus radicales, que nous laissons pour un autre travail futur.

1.2. Théorie des effets cumulés

Cette théorie cherche à expliquer la persistance des inégalités régionales avec l'idée sous-jacente suivante : étant donné l'existence d'économies d'échelle ou d'économies d'agglomération, les régions dotées d'un avantage initial vont le renforcer. En effet, en ce qui concerne les économies d'échelle, une région qui était déjà favorisée va pouvoir baisser ses coûts grâce à un volume de production accru. La région bénéficiera d'autant plus d'une baisse de coûts que sa production a atteint un certain volume.

Pour ce qui est des économies d'agglomération, la proximité d'autres firmes permet de baisser les coûts. Les entreprises qui ont des relations client à fournisseur peuvent profiter de la proximité d'un certain nombre de partenaires. Ainsi une concentration d'industries et de services dans une région permettra d'attirer plus facilement de nouvelles activités. En effet, la proximité de fournisseurs et de clients potentiels nombreux dans une région la rendra plus attrayante en termes de coûts et de largeur et profondeur de gammes de services fournis. Les régions les plus développées vont voir leur attractivité augmenter de manière croissante. La baisse des coûts induit un cercle vertueux alimenté par des innovations accrues. Une croissance autonome peut ainsi s'installer.

L'évolution pour les régions moins développées est inversée. Leur attractivité devient comparativement aux régions plus fortes - de plus en plus faible.

1.3. Théorie keynésienne de croissance régionale

L'idée d'effets cumulés a été incorporée dans la théorie keynésienne de croissance régionale basée sur le concept de demande, le multiplicateur d'exportation, les économies d'échelles et la loi de Verdoorn.

Il est intéressant de voir d'abord les caractéristiques de cette théorie qui a eu son heure de gloire et ensuite se demander pourquoi elle a été rejetée récemment. La théorie keynésienne est basée sur cinq propositions. La première est l'hypothèse de base selon laquelle la croissance régionale est déterminée par la demande pour ses exportations. On prend ici le contre-pied de la théorie régionale classique qui se base sur les contraintes de ressources. La seconde hypothèse affirme que la croissance des exportations de la région déterminera sa croissance globale grâce à l'effet multiplicateur.

Troisièmement, cette croissance des exportations est déterminée par la demande mondiale pour les produits de la région. Cette demande mondiale est déterminée par les coûts de production relatifs et l'adaptation des productions aux courants de la demande. De ces deux dernières hypothèses, on peut en dériver le processus de croissance cumulée.

La quatrième proposition quant à elle suppose que le taux de croissance de la productivité est positivement corrélé au taux de croissance de la production et à celui de l'investissement. Cette proposition est connue sous le nom de loi de Verdoorn. Donc, plus une région voit sa production augmenter, plus elle acquiert des avantages compétitifs.

Enfin, la dernière hypothèse introduit les économies d'échelle qui engendrent - pour une région qui a atteint un haut niveau et une forte croissance de la productivité - une croissance additionnelle de la demande pour ses produits d'exportation en raison des conditions favorables de production.

Une variante plus élaborée de cette théorie a été proposée par J. Perroux dans le concept de pôle de croissance. Cette idée combine d'une part les hypothèses keynésiennes et d'autre part une hypothèse concernant les relations interindustrielles dont Leontieff est à l'origine. Selon cette dernière, les activités des diverses entreprises d'une région, de par les relations interindustrielles d'achat et de vente ou d'input et d'output, s'appuient mutuellement. La présence dans certaines régions de secteurs forts sera perçue comme un attrait pour les acheteurs et vendeurs. Les relations se diffuseront non seulement au niveau des grandes entreprises mais également entre les petites entreprises, les services, etc.

L'approche keynésienne a été à la base de la politique régionale de l'après guerre. Le chômage régional était vu comme la conséquence du déclin des industries de base. La politique régionale s'efforçait alors d'augmenter la demande pour les exportations de la région en attirant des industries prometteuses et en améliorant la productivité et la propension à l'exportation.

Cette politique régionale a connu quelques succès mais n'a pas renversé le déclin régional de manière significative. Les multiplicateurs régionaux étaient faibles. Les industries en croissance ont eu peu d'impact sur les entreprises locales. C'est le cas de l'Irlande par exemple qui, nonobstant la forte croissance de ses exportations, n'a pas généré d'effets dynamiques au niveau de la productivité ou de l'innovation dans l'ensemble de son économie.

Par ailleurs, cette théorie du développement régional a été critiquée sous divers aspects dont nous rappelons les plus sérieux.

D'abord le modèle n'explique pas les traits initiaux de la spécialisation régionale mais seulement montre comment un ensemble de secteurs exportateurs répond au changement de variables comme le taux de croissance du revenu national, lui-même influencé par la demande internationale et le degré de compétitivité.

Ensuite, le fait d'affirmer que la demande pour les exportations d'une région était fonction des coûts apparaissait trop prosaïque. D'autres facteurs pouvaient entrer en lice comme la différenciation de produits, le dynamisme commercial, etc.

En outre, le modèle suppose que le secteur exportateur d'une région est la seule source de croissance de la production locale. Toutefois, le lien entre gains de productivité et la croissance de la production est de nature fort complexe, ce qui peut nous amener à rejeter la loi de Verdoorn pour son caractère trop simplificateur. Or cette relation est la base du raisonnement du processus d'effets cumulés.

Enfin, la théorie ignorait la taille de la région et l'influence qu'elle pouvait avoir dans le développement de celle-ci.

Ces critiques - concernant la croissance et le déclin des régions - n'ont pas définitivement mis de côté l'idée de croissance ou de déclin cumulatifs. En effet, une kyrielle d'arguments plaident en faveur de la tendance à la concentration dans les régions riches. Cependant, il ne s'agit plus de voir dans ce processus de concentration une évolution déterministe vers une divergence définitive. Il y a deux raisons à cela. D'abord des tendances à contre courant peuvent apparaître grâce notamment à la diffusion de l'activité, surtout manufacturière. En effet, la hiérarchie des régions leader et en retard change. L'avenir économique d'une région ne serait pas seulement déterminé par des forces internes, immuables mais également par des facteurs indigènes. Ensuite, la seconde raison est que le développement économique n'est pas un processus purement linéaire vers la concentration ou la dispersion. Des évolutions lentes succèdent à des changements brusques. Ce caractère aléatoire peut être la conséquence de facteurs politiques ou sociaux.

SECTION 2 - LES POINTS D'ANCRAGE ACTUELS

L'échec partiel de la politique régionale conventionnelle et la modification de l'économie internationale ont amené de nouveaux développements dans la théorie régionale. Il n'y a cependant plus de théorie dominante comme cela était le cas du modèle keynésien de développement régional. Au contraire, un certain nombre d'approches différentes sont apparues dont nous présenterons les plus influentes.

Les points de repère récents les plus saillants sont en plus du rejet de la théorie déterministe des effets cumulés : premièrement la nouvelle division spatiale du travail, deuxièmement les changements technologique et organisationnel; ensuite le développement du potentiel endogène et l'avance technologique, quatrièmement le développement des services et finalement la structure spatiale et la théorie de la place centrale.

2.1. Une nouvelle division spatiale du travail

Au XIX^{ème} siècle, la spécialisation géographique du travail était liée à la spécialisation par secteur. Or maintenant, la division spatiale du travail n'est plus sectorielle parce que les organisations peuvent délocaliser leurs activités en divers endroits. Ces activités sont devenues divisibles. Voyons comment cela se présente. D'abord, la production de masse, qui constitue l'étage inférieur de cette nouvelle division géographique du travail, tend à se déplacer vers les zones dotées d'une main d'oeuvre relativement peu qualifiée et où les salaires sont bas.

Ensuite le second étage consiste en un ensemble de processus de production qui ne sont pas encore standardisés. On les trouve dans les régions de vieille industrialisation où la main d'oeuvre est qualifiée. Toutefois, à ce niveau, l'importance de la production est décroissante.

Finalement le troisième étage se compose des fonctions de contrôle, de recherche, de développement, de management et se localisent dans les métropoles où on trouve la main d'oeuvre la plus qualifiée et les principales sources d'information.

Suite à cela, il serait bon de faire le point avec les raisons vues précédemment en faveur de la concentration : les économies d'échelle, la spécialisation et la division du travail. Elles sont toujours valables mais dans un contexte différent, celui de la nouvelle division spatiale du travail, dans lequel elles n'exigent plus la proximité des producteurs et des consommateurs pour provoquer la concentration. Pourquoi cela ? D'abord les entreprises ne comptent plus seulement sur les marchés régionaux pour atteindre le niveau de production qui permet de bénéficier des économies d'échelle. Ensuite, les organisations ont changé en profondeur avec notamment une intégration verticale des fonctions séquentielles au sein des firmes.

La hiérarchie des régions n'apparaît pas aussi stable que le porterait à croire la théorie de la croissance et du déclin cumulatifs. Des régions fortes peuvent décliner et se voir dépasser par des régions plus faibles qui se développent. D'une part les pressions pour qu'une entreprise de produits standardisés se déplace vers une région plus pauvre ne sont pas si déterminantes. D'autre part la délocalisation de production d'une région riche vers une région pauvre n'apporte pas nécessairement de convergence régionale.

En guise de conclusion, on peut dire que les grandes entreprises se reliaient à la division internationale du travail et deviennent indépendantes des régions. D'où l'importance d'une forte densité de petites et moyennes entreprises. Ce qui permettra de former une base locale et de constituer des créneaux de spécialisation sur base de l'innovation.

2.2. Les changements technologique et organisationnel

L'accent ici est moins mis sur les économies d'échelle que sur les économies d'agglomération, le changement technologique et les caractéristiques régionales de l'innovation. L'analyse de ces aspects montre une tendance à la concentration sans toutefois se placer dans une perspective déterministe.

Selon le rapport Delors sur l'union économique et monétaire (UEM), les changements de la demande et de la technologie rendent la concentration géographique moins probable parce que les coûts de transport sont moins significatifs.

Cependant, les changements organisationnel et technologique recouvrent un domaine plus vaste. En ce qui concerne les technologies électroniques, l'importante interdépendance implique l'existence d'un processus cumulatif : c'est le cas des semi-conducteurs dont beaucoup d'industries électroniques auront besoin dans le futur.

Par ailleurs, l'automatisation réduit l'importance des coûts salariaux plus bas dans l'attractivité des zones périphériques. Les connaissances techniques sont devenues plus prépondérante dans le choix des localisations d'activités innovatrices. Ceci va dans le sens d'une concentration pour les entreprises de haute technologie. C'est justement ce qui se passe au Japon. Les entreprises électroniques se sont concentrées dans l'archipel au lieu de chercher à se localiser en-dehors.

En même temps, les stratégies des entreprises tendent vers le **refils** de l'intégration verticale. Ce serait dû au rythme accéléré du changement technologique qui a provoqué une surenchère sur les risques de l'intégration verticale. Celle-ci cède le pas aux accords de coopération.

Enfin, les productions tendaient à se déplacer vers les régions périphériques au fur et à mesure que le produit atteignait sa phase de maturité parce qu'à ce stade le coût de production était devenu une raison dominante par rapport à la supériorité technologique dans le choix du lieu de production. Mais les changements technologiques permettent la prolongation de cette phase de maturité des produits. Par conséquent le déplacement vers la périphérie d'unités de production se voit entravé. L'exemple classique est celui de l'industrie électronique.

Les améliorations aux niveaux de la technologie, des télécommunications et des transports diminuent techniquement l'importance des distances sans toutefois réduire sa signification économique.

Au niveau des transports et des infrastructures de transport, il y a du nouveau. Une étude de Pinder (1989) montre que des améliorations dans le domaine des transports ne garantissent pas un rééquilibrage entre le centre et la périphérie. Les investissements en infrastructure ne constituent qu'un élément d'une politique de développement régional. En effet, grâce à une amélioration de l'infrastructure dans une région en retard, on facilite l'accès à ce marché pour des producteurs étrangers tout autant que l'ouverture de cette région vers les autres.

Par conséquent, en plus de l'amélioration de l'accès aux marchés étrangers, la politique régionale doit favoriser la capacité des firmes locales à répondre aux opportunités de marché.

Pour KRUGMAN, la tendance à la concentration dans les régions centrales dépend de trois choses: les économies d'échelle, les coûts de transport et la taille du secteur manufacturier. Le processus de concentration croissante est alimenté par des économies d'échelle relativement fortes, des coûts de transport plus bas et une part plus grande du secteur manufacturier. Plus il y a d'industries qui s'installent dans une région, plus celle-ci voit sa position renforcée et plus elle a tendance à en attirer d'autres.

2.3. Développement endogène et avantage d'innovation

La critique de la théorie traditionnelle keynésienne a mis en évidence l'existence de facteurs endogènes dans les régions avancées et en retard. Ces facteurs sont multiples et font référence à la structure économique et sociale de la région. L'accent mis sur le potentiel endogène implique bien souvent l'intérêt accru pour les PME indigènes. C'est ce que l'on constate dans l'évolution de la politique régionale communautaire. L'accent sera mis sur la formation des cadres et du développement des ressources humaines et technologique de la région.⁴

Une deuxième cause de la concentration régionale concerne l'avance technologique. Des études empiriques ont montré la concentration des activités de recherche d'entreprises privées ou publiques dans les régions centrales. Les régions périphériques plus pauvres et moins bien dotées en connaissances scientifiques et techniques affichent une faiblesse relative dans l'innovation par rapport aux régions du centre. Dans ces régions en retard il y a une carence en centres de recherche et d'universités bien développés. Les implications de ces études au niveau de la politique régionale européenne se font sentir. Dans le cadre relativement récent de la politique régionale européenne des axes prioritaires concerne justement l'incitation à l'innovation et à son application industrielle.

2.4. Développement du secteur des services

Un autre apport de la théorie économique est à mettre en relation avec le développement du secteur des services qui est vu par certains auteurs comme la base d'une nouvelle structure économique [BOUVIER 1994]. Depuis l'après-guerre nous assistons dans les pays industrialisés à une croissance du poids des services dans l'économie [FOURASTIE, Les Trente Glorieuses]. Ceux-ci ont désormais dépassé l'industrie aussi bien en termes relatifs qu'en termes absolus de l'emploi ou de la production de richesse.

⁴ Voir les études d'Achille Hannequart.

L'analyse du développement des services fait ressortir trois aspects marquants. D'abord le secteur des services est créateur d'emplois. C'est de ce secteur que vient la majeure partie des emplois nouvellement créés. Ensuite, les services exercent un pouvoir d'attraction sur les résidents que se soit au niveau des services usuels tels que le médecin, le dentiste ou pour des services plus élaborés, généralement orientés vers les entreprises (consultance, audit, services juridiques, etc.). Les services sont enfin des catalyseurs du système productif. C'est particulièrement vrai des services aux entreprises. Ceux-ci constituent d'ailleurs une des composantes principales des axes prioritaires des CCA.⁵ Il suffit de se rendre compte à l'heure actuelle de l'importance de l'information dans la gestion des entreprises.

des entreprises.

2.5. La structure spatiale et la théorie de la place centrale

2.5. La stru

⁵ Cadre Communautaire d'Appui, voir Chap. III, section 2

Il s'agit des cadres d'action de la politique régionale convenue entre la Commission des CEE et les autorités des Etats membres compétentes pour la politique régionale (gouvernement, Régions, Communautés, Lander, etc.).

⁵ Cadre communautaire d'appui. Il s'agit des cadres d'action de la politique régionale convenus entre la Commission des Communautés européennes et les autorités des Etats membres compétentes pour la politique régionale (gouvernement, Régions, Communautés, Lander, etc.).

Face au problème des disparités régionales, l'analyse spatiale présente un double intérêt : voir la structure des activités et d'autre part la nature de celles-ci. C'est ce que nous présenterons dans une première étape. Ensuite, dans un deuxième temps, nous présenterons en relation avec la structure de l'espace, la théorie de la place centrale qui cherche à donner une explication cohérente de la configuration de l'espace économique. Cette théorie systématisée par CHRISTALLER tourne autour de l'idée de polarisation.

Premièrement, le concept de développement endogène des régions qui constitue un des points d'ancrage de la théorie actuelle, cherche à mettre en évidence les possibilités fonctionnelles des régions. Pour pouvoir mettre en exergue ces possibilités, une approche encore récente consiste à analyser la structure spatiale des régions. Cette analyse permettra la connaissance du développement spatial **d'une** région : comment celle-ci structure-t-elle ses activités ? La question de l'insertion d'une unité territoriale plus petite comme la commune dans un ensemble plus large (l'arrondissement par exemple) pourra être étudiée également. Par ailleurs, l'analyse spatiale permet de dégager quels sont les avantages comparatifs de tel ou tel espace économique. Nous verrons cette analyse de la structure spatiale dans le chapitre V lorsque nous l'appliquerons à la province du Hainaut.

Si l'analyse de la structure spatiale permet de donner une idée de la répartition des activités, on peut la compléter par une étude de la nature des activités. Par exemple, parmi les activités tertiaires, s'agit-il d'une majorité de services usuels (santé, coiffeur ...) ou de haut niveau (télécommunications) ? Nous parlerons succinctement au chapitre IV des actions de la politique régionale qui visent à modifier le profil économique des régions et à rehausser le contenu et la nature des activités.

Deuxièmement, nous présentons ici brièvement la théorie économique de CHRISTALLER en raison de son intérêt particulier en relation avec la problématique régionale.

La théorie de la place centrale, comme la définissent A. Buzelay et A. Hannequart, "constitue un modèle de polarisation où des centres se succèdent dans une hiérarchie spatiale où ils exercent, à chaque degré, des fonctions spécifiques de niveau de plus en plus élevé et permettent au système économique de fonctionner avec efficacité en réalisant pleinement les économies d'échelle et les économies externes." Mais dans la réalité le modèle ne se vérifie pas toujours, c'est pourquoi "l'insuffisance de la structure spatiale doit donc provoquer l'inefficacité économique." Malgré cela, le regain d'intérêt du problème de la structure spatiale et le choix des localisations d'activités des agents économiques, nous portent à croire à l'importance des structures spatiales sur le développement régional. En effet, les populations réparties sur un espace sont caractérisées par des besoins qui diffèrent d'après leur fréquence et les économies d'échelle liées à leur satisfaction. Nous trouvons **d'une** part, les besoins récurrents qui ne relèvent pas d'économies d'échelle comme une boulangerie par exemple. D'autre part, il existe des besoins différents auxquels sont associés une plus grande différenciation de goût et pour lesquels les économies d'échelle jouent. Tel sera le cas d'un hôpital qui cherchera à s'installer dans un centre de niveau supérieur. L'argument des effets externes ou des

économies d'agglomération peut encore renforcer ce tableau. D'abord, certains producteurs bénéficient de la proximité d'autres producteurs (effets externes de production). Ensuite, le consommateur minimisera son coût de déplacement en trouvant sur une même zone tout ce dont il a besoin.

De cette théorie, il en résulte une hiérarchie de centres où chacun fournit des services de base pour sa population propre et d'autres services d'un niveau plus relevé pour la population avoisinante. C'est ainsi que dans la réalité nous trouvons des villages regroupés autour de centres locaux reliés à une ville locale qui se rattache elle-même à une grande agglomération. Tous ces centres s'emboîtent les uns aux autres selon une hiérarchie dont le contenu et la structure peuvent varier. Ce sera, par exemple, le cas de la capacité entrepreneuriale qui peut faire défaut dans certaines régions au passé difficile comme ce serait assurément le cas de la région montoise.⁶

2.6. Conclusions

De ces nouveaux développements théoriques que nous venons de voir, il en ressort deux choses. D'une part à l'heure actuelle nous n'avons plus une théorie économique qui remporte un large consensus mais plutôt un patchwork d'apports venants de théories ou d'approches différentes. En plus de l'attention portée aux services et à la structure spatiale, deux des aspects récents les plus importants concernent l'innovation et le développement endogène qui ont été intégrés dans les politiques mises en oeuvre depuis les années 1980.⁷

D'autre part, l'évolution et l'ensemble des modifications de la théorie régionale sont à mettre en parallèle avec la politique régionale. Nous avons vu justement que certaines critiques de la théorie provenaient du feedback rendu en écho par les applications sur le terrain. Dans cet ordre d'idées, nous proposons au chapitre suivant de faire le lien avec la politique régionale communautaire.

⁶ L'arrondissement de Mons, sans passé industriel notoire, affiche en sus du chômage structurel important, une carence au niveau de la réalité entrepreneuriale.

⁷ Les nouvelles théories de la croissance, plus connues sous le vocable des théories économiques de la croissance endogène - dont l'origine remonte années 1980 [BARRO 1986, AMABLE & GUELLEC 1992 et 1995 - se sont tout d'abord développées au niveau de l'approche macroéconomique. Le concept a été étendu au cadre de l'économie spatiale.

Bibliographie

Amable, B., & Guellec, D. (1995). Les théories de la croissance. Paris, Les Editions de la Découverte, Collection Repères.

Amable, B., & Guellec, D. (1992). Les théories de la croissance endogène. *Revue d'économie politique*, (3), 314-377.

Barro, R. J. (1986). Recent developments in the theory of rules versus discretion. *The Economic Journal*, 96, 23-37.

Barro, R. J., Sala-i-Martin, X., Blanchard, O. J., & Hall, R. E. (1991). Convergence across states and regions. *Brookings papers on economic activity*, 107-182.

Bouvier, J. C. (1997). Nommer l'espace. *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 25(2), 7-11.

Buzelay, A., Hannequart, A., (1994). *Problématique régionale et cohésion dans la Communauté européenne*. Economica.

Chisholm, Michael (1976) Regional policies in an era of slow population growth and higher unemployment, *Regional Studies*, 10:2, 201-213,

Chisholm, M. (1985). De-industrialization and British regional policy. *Regional Studies*, 19(4), 301-313. Fourastié, Jean

Chisholm, M. (1985). Better Value for Money? Britain's 1984 Regional Industrial Policy Package. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 3(1), 111-119.

Fourastié, J. (1994). *Les trente glorieuses: ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*. Paris : Fayard.

Hannequart, A. (1992): *Economic and Social Cohesion in Europe: A New Objective*. Londres : Routledge

Hannequart, A., Moyart, L. (1995) *Structure économique des espaces et développement régional : le cas des villes moyennes en Belgique*. Facultés Universitaires Catholiques de Mons - FUCaM. Unité de recherche systèmes économiques. & régionaux et publics (SERP).

Harp, J. (1961). Socio-Economic Correlates of Consumer Behavior. *The American Journal of Economics and Sociology*, 20(3), 265-270.

Robert M. Solow, A Contribution to the Theory of Economic Growth, *The Quarterly Journal of Economics*, Volume 70, Issue 1, February 1956, Pages 65-94

Tharakan, P. K. M., L. G. Soete and J. A. Busschaert (1978): "Heckscher—Ohlin and Chamberlain determinants of comparative advantage: An empirical analysis of the penetration of manufactures from the developing countries in the European markets," *European Economic Review*, 11 (2), 1978/08/01/, pp. 221-39.

Marc Jacquinet

Economiste, Maître en Economie, Faculté d'Economie de l'Université de Coimbra, Portugal et membre de la Fundação Regional de Economia de Santa Maria, Rio Grande do Sul, Brésil et responsable pédagogique des Facultés Universitaires Catholiques de Mons, Belgique. Les vues exprimées dans le présent document n'engagent que son auteur et aucune institution à laquelle il est rattaché.